



PAS À PAS

LETTRE D'INFORMATION ASSOCIATION D'AIDE AUX MIGRANTS - CHERBOURG EN COTENTIN

N° 6 - JANVIER/FEVRIER 2022

ÉDITO

« J'accuse ! »

C'est le cri d'Emile ZOLA dénonçant l'antisémitisme.

Aujourd'hui, nous accusons les discours xénophobes et racistes qui suggèrent que la vie des étrangers, des migrants, des déracinés aurait moins de prix que la nôtre.

Nous accusons les conditions de vie indignes et précaires, instables et angoissantes de femmes, d'hommes et d'enfants.

Nous accusons les mises à la rue brutales et les camps qui s'agrandissent et se multiplient quand aucun lieu d'accueil n'est proposé.

Mais, malgré tout, nous résistons et nous agissons. Les 12, 13 et 14 janvier, une vaste opération de nettoyage et d'amélioration de la « jungle » de Cherbourg a été effectuée par nombre de bénévoles et partenaires avec compétence et efficacité. Ce n'est pas encore du dur, mais c'est mieux. Les jeunes afghans sont à l'abri du vent, de la pluie, du froid nocturne et leur intimité est respectée.

En janvier toujours, une convention a été signée avec l'Association Femmes, nous permettant d'avoir accès au parc social. Un appartement est ainsi mis à notre disposition. Il est, depuis peu, occupé par une femme et ses six enfants qui, sans cette intervention, seraient à la rue.

Nous résistons pour que chacun ait un toit, pour que l'accueil soit inconditionnel et digne. Humaniser encore et encore.... en cette nouvelle année 2022 que nous souhaitons fructueuse et bienfaitante.

Brigitte LE COUTOUR

ACTU - Du neuf pour le camp

Les 12, 13 et 14 janvier derniers, une grosse opération a été menée sur le camp qu'occupent les migrants derrière le lycée A. de Tocqueville.

Cette action pilotée par le CCAS de la ville de Cherbourg avait pour but d'éradiquer une épidémie de gale dont un grand nombre de jeunes migrants étaient atteints.

Itinérance a profité de cette opportunité pour réaménager les installations, afin de rendre moins inhumaines leurs conditions de vie.

Les services municipaux du CCAS, de la PASS ainsi que la Croix-Rouge, la blanchisserie de l'hôpital Pasteur et un service de gardiennage ont été mobilisés.

Les migrants ont été accueillis pendant 3 jours et 2 nuits dans le gymnase du Maupas, près du camp, par des bénévoles de la Croix-Rouge.

Ils ont été examinés par un médecin de la PASS, ont pu prendre une douche et recevoir un traitement adapté à la contagion. Ils ont reçu des vêtements et chaussures propres, ainsi que des kits d'hygiène (savon, shampoing, brosse à dents, dentifrice,...). Leurs vêtements et couvertures ont été lavés à la blanchisserie de l'hôpital.

Environ 35 bénévoles d'Itinérance ont activement pris part à l'opération, en secondant le CCAS et la Croix-Rouge et en intervenant sur les installations du camp.

Les installations vétustes ont été détruites et remplacées par 6 grands abris de 6 x 3 m, sous lesquelles peuvent être installées de petites tentes pour préserver leur intimité. Ce nouveau dispositif permet d'assurer un minimum de protection contre les intempéries.

Les migrants semblent apprécier cette amélioration relative de leurs conditions de séjour.

Gilles CHAFFANGEON

Montage des abris par les bénévoles d'Itinérance



TÉMOIGNAGE - Sullivan PERON

De par mes trente années sur terre et les presque trois mois passés depuis mon arrivée dans l'association, je me présente comme jeune bénévole au sein d'Itinérance. Disposant de quelques mois de libres, je cherche alors à m'investir comme bénévole, initiative à laquelle je pensais depuis longtemps. En effet, c'est avec un sentiment d'inutilité que j'éprouve un réel besoin de faire quelque chose, et aussi de comprendre et d'apprendre.

Je prends donc contact avec Itinérance et je les rejoins rapidement. Je participe à différentes actions, la première fut le ravitaillement en pain du camp, première rencontre avec des jeunes Afghans. Le lendemain après-midi, je rejoins les locaux d'Itinérance, rue Paul Talluau, pour mon initiation à l'accueil de jour. Je rencontre les bénévoles et je me sens immédiatement le bienvenu. L'accueil de jour me permet d'entrer dans le vif, la rencontre avec les migrants, j'échange quelques mots d'Anglais et sympathise. J'assiste également à des rendez-vous administratifs très instructifs, j'aide deux jeunes à faire leurs CV. J'apporte mon aide pour des déménagements, l'approvisionnement en palettes sur le camp et la reconstruction de celui-ci. Heureux de la confiance que l'on m'accorde, j'accepte l'hébergement d'un jeune Sierra-Léonais.

De par cette expérience associative, que je souhaite prolonger, je me vois enrichi de relations interculturelles et ainsi, en cette période d'épidémie où les voyages à l'étranger sont compliqués, mon besoin d'ailleurs est comblé de jour en jour.



AGENDA

• Lundi 21 février •

Réunion mensuelle des adhérents
à 17h45 à la Maison des Syndicats

• Lundi 21 février •

Film «Little Palestine, journal d'un siège»
à 20h30 au cinéma le Palace

• Mardi 22 février •

Lecture de la correspondance entre migrant.e.s et lycéen.ne.s à 19h30 au Vox en préambule de la pièce de théâtre «État frontière» de la Cie du Phœnix

• Lundi 4 avril 2022 •

Assemblée Générale de l'association à 18h salle de l'Oasis

HÉBERGEMENT - Martine COTE-COLISSON

Un matin froid de décembre. Dans un bâtiment des hauts d'Octeville vit une famille angolaise (une mère et ses six enfants) sur le point d'être expulsée après avoir reçu, en réponse à sa demande de titre de séjour, une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français). Parce que cette réponse est insupportable, l'Association Itinérance et ses sympathisants ont rejoint les enseignants du Collège des Provinces, où sont scolarisés deux des enfants, appelant à s'opposer à cette expulsion programmée.

Grâce à cette mobilisation, le Préfet de la Manche demande à ses services de réexaminer le dossier de Mme X, et la famille échappe ainsi au renvoi dans son pays et au recours au 115, qui la contraindrait à téléphoner tous les trois jours à ce numéro d'hébergement d'urgence, sans savoir quel serait le point de chute proposé (quelques nuits à Coutances, ou Carentan), et sans garantie de logement.

L'association Itinérance, aidée par de nombreux partenaires (Un collectif d'enseignants des établissements où sont scolarisés les enfants de cette famille et qui s'engage à assurer le paiement du loyer, Emmaüs, qui fournira du mobilier, des donateurs particuliers, l'Association Femmes) trouve alors un appartement où la mère et ses six enfants vont pouvoir être logés en attendant le réexamen de leur dossier.

Pendant toute une journée, bénévoles et bonnes volontés vont transporter des meubles, les assembler, nettoyer et aménager ce lieu pour le rendre le plus accueillant possible. Le soir même, la famille s'installe. Elle est chez elle, enfin !

ABÉCÉDAIRE

QU'EST-CE QUE LA CNDA ?

La Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) est une juridiction administrative spécialisée. Elle examine les recours formulés par les demandeurs d'asile dont la demande a été refusée par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA).

Depuis plusieurs années, la France restreint sa protection. En 2021, 103 011 demandes d'asile ont été enregistrées. 25,5 % ont obtenu la protection à l'OFPRA et 13,5 % à la CNDA. Au total, ce sont 39 % des demandeurs d'asile qui ont obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire. Pour plus d'informations [cliquez ICI](#)

Itinérance a besoin de vous

Vous êtes intéressé.e.s par des missions bénévoles ?
Nous recherchons des personnes :

- Du lundi au vendredi, de 14 à 17h, pour encadrer l'accueil de jour sur des créneaux d'1h30.
- Un dimanche de temps en temps pour la distribution des repas sur le camp.

Merci d'envoyer un mail à itinerancecherbourg@gmail.com